

AGIR ENSEMBLE, PROTÉGER CHACUN

ÉDITION SPÉCIALE : RÉVOLUTION DANS LE MONDE DU MÉDICAMENT, LES BIOSIMILAIRES À LA RESCOUSSE

CPAM des Flandres - Service Communication 2020 - © Freepik - IPNS

LES MÉDICAMENTS BIOSIMILAIRES

Les médicaments biosimilaires sont :

- similaires aux médicaments biologiques de référence, ils sont aussi efficaces ;
- produits à partir d'une cellule issue d'un organisme vivant ou dérivé de celui-ci ;
- analysés et comparés avec le médicament de référence, ce qui permet d'évaluer la qualité, l'efficacité et la sécurité du médicament biosimilaire ;
- autorisés sur le marché après une vérification extrêmement rigoureuse, incluant des essais cliniques ;
- prescrits par le médecin et administrés de la même façon, à la même dose et à la même fréquence.